CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65987** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/1980

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 1980 B 90018

Siret : 318 210 655 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 83 00657

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 406348T - 1247000 / 001 293601

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 406348T - 1247000 / 001 293601

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : SARL DUGOUR CLAUDE

9 ALLEE DES BOIS
LUZET
63530 VOLVIC

Téléphone : 04 73 33 67 02 **Fax :**

Portable : 06 07 28 73 92

Responsabilité légale :
DUGOUR ERIC JEAN LUC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@dugour-maconnerie.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 672 645 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	15	15/12/2022
2141	Transformation en maçonnerie		10/12/2024
2171	Taille et pose de pierre		15/12/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/10/2026 13:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.